

## EN BREF – COMPTE-RENDU DU COMITE STRATEGIQUE DU SERVICE CIVIQUE DU 20 MARS 2023

Mardi 20 mars dernier s'est tenu le 56<sup>ème</sup> Comité stratégique de l'Agence du Service Civique.

Vous trouverez ci-après un résumé « en bref » de ces trois heures d'échanges :

**1/ Nadia Bellaoui, Présidente de l'Agence du Service Civique**, a indiqué les premiers axes de travail du Comité stratégique nouvellement installé, et le rôle structurant de cette instance pour l'actualisation des stratégies de développement du Service Civique et leur co-construction.

Il a été proposé au Comité stratégique de venir appuyer la **structuration de Services Civiques thématiques**, autour de domaines d'action préexistants (Europe, international) et d'autres qui restent à renforcer (réfugiés, rural) ou à faire émerger (écologique, sport, sécurité civile).

D'autre part, **le Service Civique devra poursuivre son adaptation aux profils des jeunes**, pour un Service Civique universel mais aussi adapté aux situations vécues : âges, situations sociales et territoriales. Il s'agira aussi de mieux s'inscrire dans les parcours de formation et de citoyenneté.

La Présidente a également posé quelques éléments de contexte. Le Contrat engagement jeune (CEJ) a été mis en place il y a un an. Le travail préliminaire d'articulation avec le Service Civique (comme solution structurante) commence à porter ses premiers fruits. A confirmer dans le cadre du futur France Travail jeunes.

Dans le cadre des ambitions renforcées pour le Service National Universel, l'Agence a vocation à organiser une nouvelle étape d'universalisation du Service Civique et à mieux favoriser le continuum entre les séjours de cohésion, les missions d'intérêt général courtes (MIG) et les missions d'intérêt général longues en Service Civique. La présence active, dans les séjours de juin et juillet, de volontaires de Service Civique, ambassadeurs de leur engagement, est expérimentée à cet effet.

Enfin, l'Agence est concernée par le groupe de travail « engagement » du Comité national de la refondation « Jeunesse » et par plusieurs Comités thématiques dédiés à des politiques publiques dans lesquels le Service Civique joue un rôle.

**2/ Thibaut de Saint Pol, Directeur de la Jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative** a souhaité saluer les membres du Comité stratégique et souligner l'importance de l'engagement des organismes auprès des représentants de l'Etat, à une période où le niveau de mobilisation des jeunes est fort. La dynamique doit se poursuivre dans le cadre d'une **croissance maîtrisée du Service Civique**, notamment par le lancement ou la prolongation d'initiatives à l'attention des jeunes vulnérables ou éloignés de l'engagement et d'initiatives en direction de territoires spécifiques (ruraux, QPV, ultra-marins).

**3/ Grégory Cazalet, Directeur général de l'Agence du Service Civique a déroulé les actualités de l'Agence du Service Civique**

Le nombre de volontaires accueillis en 2022 est similaire à celui de 2021. L'enjeu de l'attractivité du Service Civique a été au cœur de cette année 2022. Il a conduit à faire évoluer les stratégies de communication de l'Agence du Service Civique.

Les « Job boards » (exemple plateforme Indeed), en particulier, ont notamment été testés mais sont mis en pause pour ajustements.

En vue de diversifier l'offre de missions et les profils de jeunes en Service Civique, l'Agence continuera de proposer des appels à projets. Deux AAP sont à venir : international (1 M€) et accessibilité (5M€).

La nouvelle norme de formation des tuteurs, dont la durée passera de 2 jours à 2 jours et demi, est dorénavant effective.

La participation du Service Civique au CEJ comme solution structurante se révèle significative. Les expérimentations financées dans le cadre de l'AAP CEJ 2022 sont en cours et feront l'objet d'une présentation.

Groupes de travail : deux GT sont en cours actuellement, l'un sur l'attractivité, l'autre sur la FCC. Les travaux feront l'objet de restitutions prochainement.

**4/ La Plateforme inter-associative pour le Service Civique** a fait lecture de la tribune récemment parue dans la presse et a réaffirmé l'importance d'universaliser le Service Civique dans le contexte actuel.

**5/ Le Collège des volontaires**, composé de 12 volontaires dont 9 étaient présents, a indiqué avoir travaillé jusqu'à présent autour de la santé mentale et des droits des volontaires. Le groupe s'intéresse aussi particulièrement à la valorisation du Service Civique.

A propos de l'accompagnement au projet d'avenir, le Collège souhaiterait réfléchir, avec les membres du Comité stratégique, à l'amélioration de l'accompagnement effectué par les tuteurs, qu'ils jugent inégal, voire dans certains cas insuffisant.

Enfin, le Collège des volontaires a exprimé sa sensibilité sur des enjeux sociaux et sociétaux (genre, congés menstruels, mais aussi droit de grève des volontaires). Ils souhaiteraient que les organismes engagent une réflexion sur la prise en compte de ces problématiques.

Une restitution de leurs travaux sera effectuée lors du Comité stratégique du mois de juin.

**6/ D'autres enjeux et chantiers prioritaires ont également été évoqués lors de ce Comité stratégique**

Les questions de l'aide au logement, aux transports et aux avantages en nature (exemple tickets restaurant), prenant en compte la différenciation géographique (villes, ruralité, coût de la vie) restent des sujets qui interpellent les organismes et qu'ils souhaiteraient voir approfondies.

Idem pour la visibilité et la valorisation du Service Civique.

Le développement de l'année de césure, sa reconnaissance effective et sa valorisation notamment dans le champ de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur a également été souligné comme un enjeu à faire partager.

De même, l'accessibilité aux jeunes en situation de handicap doit également être priorisée.

**7/ La dernière heure de cette séance du Comité stratégique a été dédiée à la présentation du dispositif SC2S en tant qu'exemple inspirant d'une déclinaison sectorielle du Service Civique**

SC2S est né d'une coalition d'acteurs qui souhaitent créer des coopérations autour de la lutte contre l'isolement des personnes âgées. L'ambition du Service Civique Solidarité Seniors est d'atteindre les 10 000 jeunes par an, et 200 000 personnes âgées accompagnées, dont 20 000 à domicile.

Une association *ad hoc* a été créée. Son Conseil d'administration rassemble des structures associatives, l'Etat, ainsi que les financeurs, dont Makakoff Humanis et Agirc Arrco qui sont les financeurs majeurs du dispositif, hors Etat.

La réussite de ce dispositif dépend de l'effectivité des coopérations entre les acteurs, ce qui est notamment rendu possible par la mise en place d'instances de pilotage resserrées et opérationnelles, à l'échelle nationale mais également territoriale.

Les orientations stratégiques sont ainsi discutées avec l'ensemble des membres de la mobilisation.

Un socle de formation commun, indispensable à la bonne réalisation de la mission pour les volontaires, a été défini.

Enfin, un dispositif d'évaluation, piloté par un laboratoire de mesure de l'impact social (laboratoire de l'ESSC), est en charge de mesurer l'impact de ce dispositif, notamment le changement de comportement, de regard et de compétences des jeunes entre le début et la fin de leur mission, ainsi que leur impact sur les personnes âgées. Les premiers résultats sont positifs pour les deux parties prenantes.

Cette logique de mutualisation ouverte, définissant un socle de qualité et prévoyant une démarche d'évaluation partagée, est inspirante.